

Spectacle : La Femme du Mineur

Dans le cadre d'un partenariat entre les Associations « Fonds de Terroir » - « UTL » et « Etincelles Aquatiques - Spectacle », MARTIGNE aura la chance d'accueillir la Compagnie Patrick COSNET pour deux représentations de la pièce de Théâtre :

« LA FEMME DU MINEUR »

Retenez dès à présent les dates de représentation :

- **Judi 10 Mai 2012 à 15h00** - La séance sera suivie d'un débat
- **Vendredi 11 Mai 2012 à 20h30**

L'activité de mineur, et les conditions de vie de leur famille, ont été des réalités pour notre région avec La Mine d'Or à Martigné et les ardoisières tout autour. Les associations partenaires, dans les semaines qui suivront, vous proposeront de compléter ce thème par des visites sur les sites miniers du secteur.

Théâtre LA FEMME DU MINEUR



Hiver 1919, la guerre a chamboulé le quotidien de Fernand et Rose. Fernand dit « Fend l'air », répète son théâtre pour la fête. Depuis son retour des tranchées, il n'est plus le même homme, son corps, sa tête ont trop enduré. Rose « la Rouge », elle, est devenue une vraie syndicaliste. Avec la machine à fendre, elle taille bien et vite comme personne sur la butte, mais ça n'est plus sa place, la guerre est finie... Elle veut retrouver son Fernand d'avant, vivant, amoureux, passionné de son métier, solidaire et engagé syndical. Erwann, un exilé breton, est embauché pour les aider. L'étranger ne parle que quelques mots de français, il joue de l'accordéon, des airs bretons... Ici, ça ne plaît pas.

Ecriture : Marie-Claire LECHAT et Patrick COSNET
Avec : Claire GAUDIN, Patrick COSNET et Jacques MONTEBAULT
Mise en scène et adaptation : Aline STILL
Régie et création lumières : Yannick BROUSSE
Scénographie : Patrick ROCARD
Costumes : Lucie DEVOS, Josette CHAPELAIN

L'ancienne minoterie Prime

Le visiteur circulant rue Sainte-Anne ne peut-être qu'intrigué par cet immeuble de quatre étages, gris et dénudé, dont la structure altière toise les maisons environnantes et semble défier le temps. Ce patrimoine industriel, aujourd'hui délaissé, a été très actif durant cinquante années. Les plus anciens se souviennent de cette minoterie, propriété d'une famille martignolaise.

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, la meunerie connaît en France et sans doute en Europe, une période plutôt faste. Dans ce climat favorable, Monsieur Jules Prime (1871-

1939), négociant en grains, décide, en 1925, la construction d'une minoterie dont les travaux d'édification dureront de 1925 à 1926.



Le bâtiment, d'une hauteur de 22 mètres, est conçu en ciment armé comme celui du moulin de Cossé-le-Vivien en Mayenne, construit à la même époque sur les mêmes principes. Ce sont les premiers bâtiments de la sorte dans la région. Au musée de Rennes, une photo de la minoterie de Martigné illustre ce nouveau procédé de construction. L'équipement de marque « Cesbron » est français, construit à Chartres et monté par la société Jamet de Rennes. Le système est entraîné par un moteur diesel jusqu'en 1938 et, l'année suivante, le moulin est entièrement électrifié.

En 1927, débute l'activité de la minoterie. Sa clientèle est créée rapidement, sans grosses difficultés. Le moulin diffuse ses farines chez les boulangers de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire (80% de sa production). L'approvisionnement en blé vient des achats réalisés directement en culture près des agriculteurs du sud de la Mayenne et du sud de l'Ille-et-Vilaine. C'était la zone commerciale du négoce de Monsieur Prime qui collectait déjà, à l'époque, plus de 50 000 quintaux de blé par an, tonnage suffisant pour l'approvisionnement de cette minoterie.

De 1927 à 1930, la période est propice ; le moulin fonctionne à pleine capacité. Mais arrive la crise de 1929 aux Etats-Unis et sa répercussion en France courant 1930. Le cours mondial du blé s'effondre ; par contre, son prix se maintient, pendant quelques temps, à un niveau quasiment doublé en France. Les moulins approvisionnés en blés étrangers vont à leur tour être mieux placés à l'achat que les moulins travaillant avec des blés français. Le gouvernement essaie, sans succès, d'y mettre un terme et impose des quotas d'incorporation à chaque moulin.

Ce n'est que le début d'une longue série de difficultés pour la profession. Elles vont s'accroître au cours des ans ; certains moulins, contournant la loi, s'en sortent mieux que d'autres, jusqu'à ce que le Front Populaire, en 1936, crée l'office du blé O.N.I.B. (Office National Interprofessionnel du Blé).

A partir de cette date, seules les coopératives peuvent acheter les céréales aux agriculteurs, les négociants et les meuniers sont exclus du circuit, sans aucune indemnité.

Puis vient la guerre. En 1940, les Allemands imposent à la meunerie française des impératifs de fonctionnement : interdiction d'acheter des blés et de vendre des farines hors département dans toute la France occupée. La clientèle du moulin située aux frontières du département d'Ille-et-Vilaine, est à 80% hors de ce département. La minoterie perd ainsi l'essentiel de sa clientèle.

L'administration impose alors aux établissements Prime l'approvisionnement de certains sites dont le camp de prisonniers français à Châteaubriant, camp où était détenu le jeune Guy Moquet. C'est l'époque où Henri Caillé, chauffeur livreur à la minoterie, au risque de fortes représailles, fait évader

quelques prisonniers du camp de Châteaubriant en les cachant au retour de ses livraisons sous les sacs vidés de leur contenu. Le courageux chauffeur relâche son « précieux chargement » dans la campagne entre Châteaubriant et Martigné.

Après la guerre, la clientèle du moulin a presque disparu et Monsieur Paul Prime (1911-1984), le successeur, est contraint de créer une autre clientèle dans la Manche, faute de pouvoir récupérer les anciens clients boulangers de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. C'est aussi le déclin de la profession, car la consommation de pain baisse constamment ; les moulins, en surnombre, se font une concurrence acharnée.

De plus, l'emplacement de la minoterie loin d'une rivière ou d'une retenue d'eau la prive d'une force motrice bon marché ; par ailleurs, un moulin a toujours besoin d'eau pour préparer ses blés à la mouture.

Tout cela amènera la cessation d'activité du moulin en 1976, soit 50 ans après sa création.

D'après le précieux témoignage de Paul Prime, fils
 Le groupe Toponymie Histoire & Patrimoine du S.I.
 Mars 2012

Les vacances de printemps au Skwatt

Les jeunes ont pu profiter d'une sortie à Loisirs Land au parc expo de Rennes et d'un séjour en tente à la Base de Loisirs Anjou Sport Nature» Paint-ball et course d'orientation avec le Réseau des espaces d'animations jeunesse REAJ.

Au Skwatt, Paula Morgan est venue partager ses compétences artistiques avec les jeunes pour rénover la cour et refaire la fresque en graffiti.

A Taillepied, 2 chantiers ont permis de débroussailler le refuge à papillons en vue de préparer son ouverture au public par le nouveau sentier de randonnée.

Une trentaine de jeunes est venue participer aux animations proposées par Cannelle et Françoise durant toutes les vacances, au programme : soirée casino, just dance, sport...

Les séances de cinéma organisées le 1er vendredi du mois seront, à partir du mois d'avril, déplacées au dernier vendredi du mois. Un partenariat est mis en place entre le cinéma de Retiers, cinéma 35 et les espaces jeunes de Martigné et de Retiers pour proposer des séances spécialement pour les jeunes à partir du mois de mai. Vendredi 27 avril, «Hunger Games» départ du Skwatt à 20h30, tarif : 3,80 €

Pour tous renseignements contacter Françoise Dayer : 06.15.19.79.41

Reprise INTERMARCHÉ Martigné-Ferchaud

Suite au départ de Mme et M. Blanchin, INTERMARCHÉ est repris par M. GASNIER, depuis le 28 février 2012.

M. Gasnier remercie la clientèle de ne pas faire cas de ce changement de direction.

Des travaux d'embellissement sont prévus pour le mois de juin prochain. Ils concerneront la façade ainsi que l'intérieur. En effet, INTERMARCHÉ est une enseigne du Groupement des Mousquetaires, Entreprise Indépendante certes, mais devant répondre à certains critères visuels et commerciaux, PLUS FRAIS PLUS PRES.

M. Gasnier et le personnel vous remercient de votre confiance et de votre fidélité.

TEA TIME

As the green leaves of summer gently unfurl and we sweep away the remains of the last fire of the winter season we can be forgiven for thinking more about hauling out the barbeque than the state of our chimney. However, whether we have an open fire or a wood burner, insurance companies require that our chimneys are swept at least once each year. If you need to find a qualified sweep the internet site www.ramoneur.fr can provide a list, just select the department from the drop down menu or enter the postcode in the search box. Act early and you could miss the autumn rush for appointments.

With election fever in the air it is probably a good time for a reminder that non-French EU citizens have the right only to vote in Municipal and European elections. To do so you must be registered on the local voting list. If you are not already registered, you can do so at the Mairie. The next rounds of both Municipal and European elections are due in 2014.

Since the beginning of March there has been a change in the requirements of the planning permission system. All applications should now include the eventual habitable area « la surface plancher ». This is calculated by measuring the surface area inside the walls of each floor and adding them together. The following should then be deducted from the result; area corresponding to window and door embrasures, stair well or lift shaft, areas with a ceiling height equal to or less than 1.8 metres, attic areas not usable for living or working and car ports. Balconies and roof terraces are not taken into account in calculating the area of a building. The change has been implemented to simplify the planning process and supersedes the old SHOB and SHON.

If you are a native English speaker, who enjoys working with children between the ages of 4yrs and 11yrs, and you would like to become more involved in the community, this project may be what you are seeking. Sonia Boyer is looking for volunteers to assist with English language workshops for the children of our community. The workshops take place at the Social Centre in Rue de Gourden on two Saturday mornings each month, during school term times, from 11.15hrs to 12.30hrs and provide an introduction to the language through songs and play. If you would like to help, contact Sonia on

02 99 44 90 55 or by email at soboyer@yahoo.fr she will welcome any help you can offer.

The better weather and longer days mean that it is once again time to get out and about. The Fair at Angers this year features Mali and runs from 21 to 29 April at the Parc Expo.

If theatre is more to your taste, the Association Etincelles Aquatiques, in partnership with the University of Free Time (UTL) and the Association Fonds de Terroir, presents « La Femme de Mineur », or The Miner's Wife, at Salle Sévigné Thursday 10 May at 15.00hrs and Friday 11 May at 20.30hrs. The theme is the work of the miner and the living conditions of his family or how the war disrupted the daily life of Fernand and Rose in 1919.

Gardening fans may wish to head for the grounds of Combourg Castle on Sunday 27 May for the Festival of Medieval Flowers. Presenting crafts, decoration, textiles, foods, animations and much more this looks like a day out to please all the family. Just one of the many medieval themed events planned at Combourg for this medieval year of 2012.

CALENDRIER Les Temps Forts

MAI

Mardi 1er : Palet Martignolais - concours régional Salle Omnisports A. Bréal

Vendredi 04 : Thé Dansant Martignolais - thé dansant Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 05 : Écoles Privées - portes ouvertes

Dimanche 06 : Elections présidentielles - 2^{ème} tour Salle Sévigné

Mardi 08 : Commémoration du 8 mai

Mercredi 09 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Judi 10 : Atelier Mémoire - Maison des Permanences

Dimanche 13 : A.L.C.M. - Braderie / vide grenier

Judi 17 : Société de Chasse - Loto - Salle polyvalente de Villepôt

Samedi 19 : Gala K DANSE - Salle Sévigné

Mercredi 23 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Judi 24 : ADMR - assemblée générale - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 26 et Dimanche 27 : Cadets - 90 ans du foot - Stade A. Bréal et Salle Omnisports A. Bréal

